

# Brevet Professionnel de fleuriste

programme de la formation

**En Brevet Professionnel, l'enseignement professionnel domine.**

- Art floral
- Art appliqué
- Botanique
- Technologie professionnelle, organisation du travail
  
- Techniques commerciales
- Négociation
- Gestion
- Comptabilité
- Environnement économique, juridique et social
  
- Ouverture sur le monde
- Anglais

## Séjours professionnels à l'étranger

En première année de formation en BP, les apprentis réalisent en juin un séjour professionnel à l'étranger. Ils y découvrent un autre visage de l'art floral, des modes de production et de vente des végétaux et des accessoires qui leur serviront dans l'exercice de leurs missions en entreprise.

## Le déroulement de la formation

Le BP se prépare en 2 ans en alternance sous contrat d'apprentissage : 1 semaine à l'école pour 2 semaines en entreprise.

L'année de formation se déroule de septembre à juin. Les cours ont lieu de 9h à 17h30.

Pas de frais d'inscription. Seules dépenses : outillage fleuriste, livres (financements attribués

par la Région île de France).

L'inscription n'est définitive qu'avec **le contrat d'apprentissage signé**. **Nous vous aidons dans votre recherche d'un maître d'apprentissage.**

Afin d'assurer le financement des formations et d'en maintenir la qualité, **nous demandons aux entreprises une participation aux frais de formation de 1000 € par an et par apprenti** (900 € pour la province).

## Les conditions d'inscription

Le Brevet professionnel de fleuriste est uniquement accessible aux titulaires du CAP de fleuriste.

Les conditions d'entrée :

- Une lettre de motivation
- Les bulletins du cours préparatoire au CAP de fleuriste
- Les relevés de notes du CAP de fleuriste
- Un CV

EMMANUELLE LABBÉ

[Contacter par mail](#)